

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 31 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents :** Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, Mme Laëtitia VIVIER

**Excusés :** Mme Esther BEUVE, Mme Isabelle DEGUETTE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Pierrick DELACOTTE, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Martine LEPAGE, M. Cyril PANIEL, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD.

**Absents :** M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie GAUTIER

**Date de convocation :** 23 octobre 2023

**Date d'affichage :** 26 octobre 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** 29

Présents : 18

Pouvoirs : 3

Votants : 21

**Délib. n°2023-087 : Cinéma - approbation de la convention 2022-2025 avec le Réseau Génériques**

La Ligue de l'Enseignement de Normandie, dans le cadre de son projet associatif, conduit une action culturelle autour du cinéma et a mis en place un circuit itinérant GENERIQUES dont la commune de Condé-sur-Vire et Cinéma et Culture pour Tous bénéficient depuis des années.

Ce partenariat historique doit se matérialiser sur le plan juridique par la conclusion d'une convention tripartite aux termes de laquelle la commune confie à la Ligue de l'Enseignement l'animation et l'organisation régulière des séances de cinéma, avec l'appui des bénévoles de Cinéma et Culture pour Tous.

En contrepartie, la commune lui met à disposition gratuitement la salle de cinéma et lui verse une subvention annuelle d'un montant égal à 0,85 € par habitant (montant 2023 = 3 464 €).

Il est précisé que, durant les travaux du cinéma, une demande a été faite à réseau Génériques de délocaliser les séances dans la salle des fêtes de Mesnil-Raoult. Ce projet de transfert temporaire est suspendu à l'avis du CNC (Centre National du Cinéma). La décision est attendue pour les prochains jours.

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- **Approuver les termes de la convention de diffusion cinématographique du cinéma de Condé-sur-Vire à conclure avec la Ligue de l'Enseignement de Normandie et Cinéma et Culture pour Tous ;**

- **Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous a**

Envoyé en préfecture le 03/11/2023  
Reçu en préfecture le 03/11/2023  
Publié le  
ID : 050-200063592-20231031-DECIS2023\_87-DE

<b>Pour : 20</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

Annick ALIX-FAUDEMÉR, qui a un intérêt dans l'affaire, ne prend pas part au vote conformément à l'article L.2131-11 du CGCT

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,  
Laurent PIEN**

